

n° 24

3 septembre
2019

Cultures fruitières



À retenir cette semaine

PROCHAIN BULLETIN : Mardi 17 septembre 2019

- **Pêcher-abricotier :**
 - **Bactériose à *Xanthomonas*** : Pas de nouveaux signalements
- **Abricotier :**
 - **Rouille** : Présence de symptômes
 - **Bactériose à *pseudomonas*** : Période à fort risque
- **Pêcher :**
 - **Maladie de conservation** : présence de pourritures
 - **Tordeuse orientale** : Le vol se maintient avec prises parfois importantes
 - ***D. suzukii*** : pas de dégâts directs signalés
 - **Thrips californien** : présence de dégâts
 - **Cicacelles vertes** : Forte pression en Moyenne Vallée du Rhône
- **Pommier-Poirier :**
 - **Carpocapse** : Risque d'éclosions de G2 terminé en Moyenne Vallée du Rhône, mais risque en cours lié au développement de la troisième génération. Risque de dégâts de G2 modéré toujours en cours en zones tardives de Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie.
 - **Tordeuses de la pelure** : Captures de Pandemis. Risque élevé lié au développement de G2
 - **Feu bactérien** : Présence de symptômes en semaine 34 en Rhône-Loire
 - **Tavelure** : Risque nul cette semaine
- **Pommier :**
 - **Punaises diaboliques** : Présence de fortes captures en Savoie/Haute-Savoie et de dégâts. Absence d'individus dans pièges de Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire, et lors de battages.
- **Poirier :**
 - **Punaise diabolique** : Importants dégâts en Savoie/Haute-Savoie
 - **Stemphyliose/Tavelure** : Risque nul cette semaine
- **Noyer**
 - **Carpocapse** : Le deuxième vol se termine. Risque de dégâts G2 jusqu'au 13 septembre d'après le modèle.
- **Châtaignier :**
 - **Tordeuse** : Vol terminé
 - **Carpocapse** : Pic de vol en cours
 - **Septoriose** : Peu de symptômes
 - **Cynips** : Présence faible
 - **Encre** : importants développements de mortalité due à l'encre hors réseau
- **Toutes espèces :**
 - **Mouche méditerranéenne** : Pas de capture
 - **Metcalfa pruinosa** : conditions favorables
 - **Ambroise** : Floraison en cours. Signalement possible via l'application mobile « Signalement-ambroisie » ou à contact@signalement-ambroisie.fr



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Auvergne - Rhône-



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 2 septembre par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence.

PÊCHER – ABRICOTIER

• MALADIE DES TACHES BACTÉRIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

Situation : Lors des comptages réalisés proche de la récolte sur 2 parcelles de pêcher, aucun symptôme n'a été repéré.

Analyse de risque : Il n'y a pas de risque cette semaine du fait des conditions sèches, mais surveillez l'évolution de la météo, les pluies peuvent faire leur retour ce week-end. **Pour rappel, à plus de 20°C, 5 heures d'humectation suffisent aux contaminations.**



Prophylaxie : il est indispensable de maintenir des mesures prophylactiques dans les zones à risque (intervention dans les parcelles saines en premier, nettoyage et désinfection des sécateurs, excès d'azote à éviter). Maintenir une irrigation adaptée en évitant de mouiller le bas du feuillage (aspersion sur frondaison à proscrire).

⇒ **Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte (notamment en Rhône-Loire ou Nyonsais-Baronnies où la maladie n'est pas installée).**

Evaluation du potentiel d'inoculum sur pêcher :

Voici une méthode d'évaluation du potentiel d'inoculum à mettre en œuvre si cela n'a pas été fait, elle permettra au producteur d'évaluer le niveau de risque d'attaques de *Xanthomonas* l'année prochaine. (Source Groupe de travail Xanthomonas animé par le Ctifl). La notation se fait normalement en août avant la chute complète des feuilles atteintes par *Xanthomonas* (Xap). En général, à cette période de l'année, le *Xanthomonas* qui s'est développé sur feuilles peut être présent sur toute la longueur du rameau mixte car il n'y a plus de feuilles en croissance.

Sur 100 rameaux mixtes par parcelle (en évitant les arbres de bordure), observez la totalité des feuilles de la pousse en regardant les faces inférieures et supérieures des feuilles.

- Si aucune tache de Xap n'est observée, affectez la note 0 à la pousse.

- Si une ou plusieurs taches de Xap sont observées, affectez la note 1 à la pousse.

- Pour les pousses notées 1, si les taches sont isolées ou si les feuilles atteintes représentent moins de 20 % de l'ensemble des feuilles du rameau, alors la pousse reçoit le qualificatif F (Faible). Tenir compte des feuilles déjà chutées à cause de Xap.

- Si les feuilles atteintes représentent plus de 20 % de l'ensemble des feuilles du rameau, alors la pousse reçoit le qualificatif I (Important). Prendre en compte les feuilles chutées à cause de Xap.

Chaque pousse reçoit donc une note 0 ou 1, avec un qualificatif F ou I pour les notes 1. Puis on totalise les notes et les qualificatifs attribués aux 100 pousses, et on classe la parcelle pour un niveau d'inoculum d'automne selon la grille ci-dessous :

	Aucune note de 1	Somme des notes 1 = 1 à 20	Somme des notes 1 = 21 à 100
Somme des quantitatifs I <10	Absent	Faible	Moyen
Somme des quantitatifs I = 10	-	Moyen	Fort



ABRICOTIER

• ROUILLE DU PRUNIER – *TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE*

Biologie : Cf. BSV n°22 du 06/08/19

Situation : Les observations réalisées sur 5 parcelles le 2 septembre, montraient la présence de symptômes sur les 5 parcelles suivies en Moyenne Vallée du Rhône, avec 15 % à 55 % d'arbres touchés, avec des symptômes sur 1 à 5 % des feuilles.

Analyse de risque : Les conditions sèches de la semaine ne sont pas favorables au champignon. Le risque sera nul.

Les symptômes peuvent apparaître en face inférieure, apparition de taches de couleur rouille. A noter que cette maladie concerne surtout le secteur Moyenne Vallée du Rhône où une forte pression avait été observée certaines années (2016 et 2017 notamment).



• BACTÉRIOSES À PSEUDOMONAS

Situation : la maladie est toujours visible sur certaines parcelles.

Analyse de risque : La période de formation des bourgeons est une période sensible de contamination par la bactérie sur abricotier. Le risque est actuellement élevé.



Méthode alternative : Pour les jeunes arbres de moins de 4 ans, la pose d'une barrière physique sur le tronc et à la base des charpentières est possible pour favoriser la cicatrisation.




PÊCHER

• MALADIES DE CONSERVATION

Biologie : Cf. BSV n°22 du 06/08/19

Situation : Lors d'un comptage réalisé proche de la récolte le 2 septembre sur 3 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône, des pourritures étaient visibles sur 2 et 10 % des fruits sur 2 d'entre elles. Hors réseau, la présence de pourritures est observée à partir de blessures en Rhône-Loire.

Analyse de risque : les blessures causées par la grêle, l'éclatement, les guêpes, forficules et criquets constituent des portes d'entrée pour les champignons. Les averses orageuses de ce début de semaine suivies de températures chaudes favoriseront leur développement. Il n'y a pas de risque cette semaine mais soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.

 **Prophylaxie :** Dans les parcelles grêlées, des mesures ont dû être mises en œuvre (cf. BSV n°18 du 18/06/19).

Dans les autres situations, pour limiter les contaminations, maintenir les mesures prophylactiques :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage

- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres.

Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.

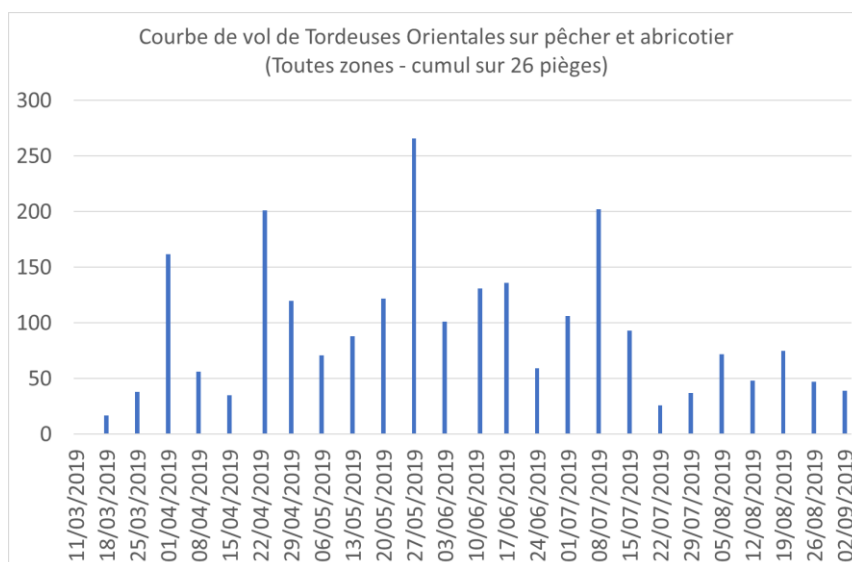
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

• TORDEUSE ORIENTALE DU PÊCHER—*CYDIA MOLESTA*

Situation : Ce ravageur est problématique sur pêcher, et peut l'être pour les variétés tardives d'abricotiers. **Le vol se poursuit avec des prises parfois importantes.**

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 2 septembre sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre de pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	2	0	1	1	0	0

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 2 septembre sur pêcher						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre de pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	3	1	1	0	0	1



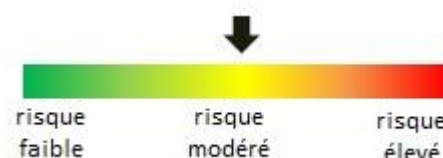
Méthode alternative : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019 en cliquant sur le lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

• THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

Biologie : Cette espèce de Thrips attaque principalement le pêcher à l'approche de la maturité des fruits. Il peut être rencontré sur de nombreuses espèces, et causer quelques dégâts sur abricotier. On peut rencontrer d'autres espèces de Thrips, généralement inoffensives, sur les pousses en croissance du pêcher. Les thrips californiens adultes sont de couleur marron clair, et de petite taille 1,3 à 1,4 mm, les larves de couleur blanc-crème sont de même forme mais mesurent 0.5 à 1 mm. Cf. également Biologie dans BSV n°17 du 12/06/19.

Situation : Le 2 septembre, un comptage a été réalisé sur 4 parcelles proches de la récolte en moyenne Vallée du Rhône, et l'une d'elles présentait 5 % de fruits attaqués. Aucun individu n'a été capturé lors d'un battage réalisé sur une parcelle.

Analyse de risque : Des attaques sont possibles sur fruits en période proche de maturité surtout en condition chaude et sèche. Soyez vigilants.



Prophylaxie : il faut veiller à **faucher régulièrement l'enherbement** pour enlever les fleurs, et limiter ainsi les populations. Des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. **Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte**

• *DROSOPHILA SUZUKII*

Situation : aucun dégât n'a été repéré lors du comptage réalisé proche de la récolte sur 2 parcelles le 2 septembre. Le 19 août, des dégâts (4 % de fruits touchés) avaient été observés sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône mais sur des fruits blessés (pas de dégâts directs).



Analyse de risque : Le risque concerne les variétés ramassées à maturité avancée (attention en circuits courts).

Prophylaxie : La prévention doit s'inscrire dans une démarche globale sur la parcelle, pour éviter la prolifération des populations qui peuvent ensuite se déplacer d'une parcelle à l'autre, et d'une culture à l'autre au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :

- Veiller à la bonne aération du verger : taille des arbres adaptée maintien de l'enherbement ras, pas d'eaux stagnantes dans le verger (*D.suzukii* apprécie les environnements frais et humides).
- Éviter les fonds de cueille et les fruits en surmaturité
- Sortir les écarts de tri de La parcelle et les éliminer de façon rigoureuse pour éviter toute contamination ou développement de la population ; par exemple : mettre les fruits écartés dans des sacs poubelles fermés hermétiquement ou dans une benne couverte d'une bâche de couleur foncée et laisser quelques jours au soleil (solarisation)

La mise en œuvre de ces mesures est déterminante pour maintenir les populations à un niveau le plus bas possible, et limiter les dégâts.

• CICADELLE VERTE - *EMPOASCA VITIS*

Situation : La présence de cicadelles vertes avec crispation des feuilles a été repérée hors réseau en Rhône-Loire. En Moyenne Vallée du Rhône, la pression reste importante en jeunes vergers mais également en vergers adultes.

Analyse de risque : Soyez vigilants sur de jeunes plantations, où de fortes populations peuvent devenir problématiques.



POMMIER

• TAVELURE

Situation : Des symptômes sont visibles sur certaines parcelles. La période de contaminations secondaires est en cours. Le risque concerne les parcelles présentant des taches sur feuilles, à partir desquelles se développent les conidies responsables des contaminations secondaires sur les fruits.

Analyse de risque : Les conditions de la semaine ne sont pas favorables aux infections.

Surveillez l'évolution de la météorologie, le retour des pluies est possible à partir de ce week-end. A 20°C, il faut 23 heures d'humectation pour que des infections sur fruits se produisent à cette période.

Temp. moy. °C	INFECTION SUR FRUIT			
	Nombre de semaines après Floraison			
	1	5	10	15
	Durée d'humectation nécessaire (h)			
10	12,0	26,0	37,0	45,5
12	10,0	21,5	31,0	38,0
14	8,5	18,5	26,5	32,5
16	7,5	16,0	23,0	28,5
18	6,5	14,5	20,5	25,5
20	6,0	13,0	18,5	23,0

• MALADIES DE CONSERVATION

Cf. BSV n°22 du 06/08/2019



Situation : Des symptômes de monilioses ont été observés sur fruits blessés le 2 septembre sur une parcelle de pommier de Rhône-Loire, avec 1 % de fruits touchés, et sur 2 parcelles de pommier et 2 parcelles de poirier Savoie/Haute-Savoie avec 0.4 à 0.9 % de fruits touchés (à partir de blessures également).

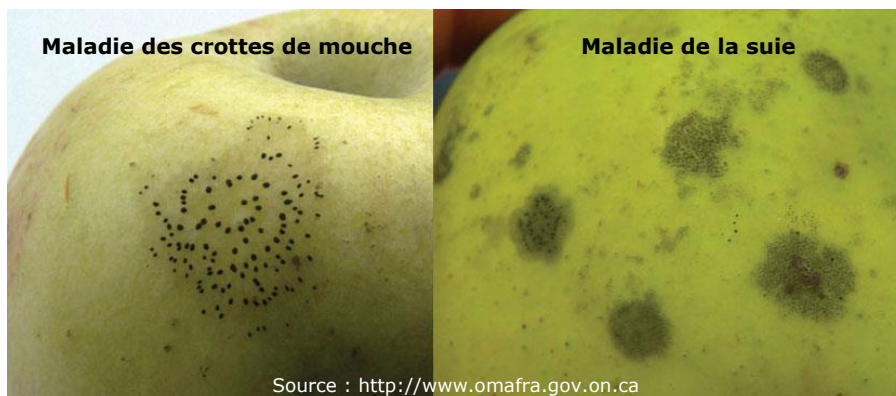
Analyse de risque : Les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédant la récolte. **Les conditions de la semaine ne sont pas favorables mais le retour des pluies n'est pas exclu à partir de ce week-end.**

Prophylaxie : mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et trie à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Éliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Évitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés

• MALADIE DES CROTTES DE MOUCHE, MALADIE DE LA SUIE

Description : Les symptômes de maladie des crottes de mouche se présentent sous forme de petites taches rondes de 1 à 2 mm, ou plus petites, noires, groupées en amas de taille variable. Ceux de maladie de la suie forment des plages noires, qui à la différence de la fumagine, ne partent pas en frottant. Ces maladies n'induisent pas de pourriture, mais altèrent l'épiderme et peuvent être rencontrées à l'approche de la récolte, en conditions humides. L'incidence négative est visuelle.



Analyse de risque : La biologie de ces champignons est mal connue. Le risque d'infection démarre à la floraison et perdure jusqu'à la récolte. Il est accru par un temps pluvieux, une mauvaise aération des arbres, un enherbement abondant. **Le risque est nul cette semaine, mais soyez vigilants avec le retour de la pluie possible ce week-end.**





POMMIER- POIRIER

• BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1 000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2020.

• CARPOCAPSES DES POMMES ET DES POIRES – *CYDIA POMONELLA*

Situation : Les captures montrent qu'un troisième vol est en cours en Moyenne Vallée du Rhône. Des dégâts récents sont visibles sur certaines parcelles.

Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 2 septembre sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	10	6	3	1	0	0
RL	5	4	1	0	0	0
S-HS	7	6	1	0	0	0

Modélisation et analyse de risque :

Le modèle Carpocapse des pommes (modèle Inoki DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions jusqu'en fin de deuxième génération (dernière modélisation). Voici les résultats obtenus le 3 septembre 2019 dans chaque secteur :

Moyenne Vallée du Rhône : D'après le modèle, un troisième vol serait en cours depuis le 8 août en zones précoces, depuis le 16 août en zones moyennes et depuis le 18 août en zones tardives. **Il existe un risque de dégâts dus au développement de la troisième génération dans ce secteur.**

Rhône-Loire : **Les éclosions de G2 sont désormais terminées en zones précoces et moyennes, et se termineront le 5 septembre en zones tardives.** Le risque G2 reste modéré en zones tardives.

Le modèle indique qu'un troisième vol est en cours depuis le 29 août en zones précoces.

Savoie/Haute-Savoie : Les éclosions de G2 sont terminées depuis le 28 août en zones précoces, et se poursuivront jusqu'au 11 septembre en zones tardives. Le risque G2 reste modéré en zones tardives.

• TORDEUSE ORIENTALE

Situation : Ce ravageur peut occasionnellement attaquer les fruits à pépins (à la fin des récoltes de pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, ou parfois en Savoie/Haute-Savoie à l'approche des récoltes de pommes et poires). Les dégâts ressemblent fortement à ceux causés par les larves de carpocapse, à la différence que la larve de tordeuse orientale évite la zone de pépins en creusant sa galerie. La différenciation de la larve est difficile à l'oeil nu. En cas de suspicion, contactez un technicien. A noter : les prises observées sont parfois très importantes en pommiers et poiriers sans pour autant que des dégâts soient observés.

Résultats des suivis de TORDEUSE ORIENTALE du 2 septembre sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	3	1	1	0	1	0
RL	1	0	1	0	0	0
S-HS	3	1	2	0	0	0



• TORDEUSES DE LA PELURE – *CAPUA* et *PANDEMIS*

Situation : Le 2 septembre, aucune *capua* n'a été capturé sur les 3 pièges suivis. La présence de 4 captures de *Pandemis* a été enregistrée sur un des 3 pièges suivis le 2 septembre.

Analyse de risque : Le risque de dégâts lié au développement de la deuxième génération de *Capua* et *Pandemis* est élevé actuellement.



Ne pas confondre : attention à ne pas confondre les adultes *Pandemis* avec la tordeuse de l'œillet actuellement bien visible dans les pièges (aux ailes postérieures orange vif, papillon plus petit). Cf. photos dans BSV n° 20 du 09/07/2019.

Méthode alternative (*Capua*) : il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019 en cliquant sur le lien :



<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

• FEU BACTÉRIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Situation : Des signalements de symptômes ont été faits hors réseau dans le Rhône le 26 août.

Analyse de risque : **Observez vos parcelles, pour repérer l'apparition des symptômes et assainir rapidement (par temps sec). Le retour des pluies possibles durant le week-end peut favoriser de nouvelles contaminations.**



Feu bactérien sur pommier – photo FREDON AURA



Feu bactérien sur poirier – photo FREDON AURA



Prophylaxie :

- **Supprimez les symptômes le plus tôt possible après leur apparition.** Il est nécessaire de couper largement en dessous du dernier signe visible de la maladie (1 m en dessous sur poirier, et 30 cm en dessous sur pommier). Plus la vitesse de croissance est importante, plus la bactérie est active, plus cette distance doit être grande. En cas de forte attaque, l'arrachage de l'arbre entier doit être envisagé.
- Veillez à réaliser l'assainissement **par temps sec**, et à désinfecter les outils de taille.
- **Evacuez hors du verger les bois taillés** par temps sec, rapidement (dans les 24 h), et les **détruire** (brûlage).

Confusions possibles : attention à ne pas confondre les anciens dégâts de cèphes avec le Feu Bactérien. Ils sont toujours visibles actuellement, et se présentent sous forme de rameaux qui flétrissent et noircissent à l'extrémité (formant une petite crose) avec à la base du symptôme, la présence de perforations caractéristiques. Cf. photos dans BSV n°12 du 07/05/19).

En cas de présence trous avec sciure sur le rameau concernée par un symptôme en forme de crose, il s'agit d'attaque d'insectes xylophages et non de la bactérie.

POMMIER

• MALADIE DU FEUILLAGE - ALTERNARIOSE

Situation : Il n'y a pas eu de signalements de chutes de feuilles problématiques le 2 septembre sur les parcelles du réseau.

• PUNAISES DIABOLIQUES – *Halyomorpha halys*

Situation : Le 2 septembre, aucune capture n'a été observée dans les 2 pièges suivis sur pommier en Rhône-Loire et Moyenne Vallée du Rhône. Dans ces deux secteurs, aucune observation de punaises n'a été constatée lors du battage réalisé sur 2 parcelles.

Dans le secteur Savoie/Haute-Savoie, à l'approche des récoltes des dégâts notables ont été constatés sur pommier du fait de la présence de fortes populations d'*Halyomorpha halys*, avec parfois 25 % de fruits touchés. Le ravageur est également problématique actuellement dans ce secteur sur poirier (voir paragraphe poirier). **En une semaine, 68 captures d'*Halyomorpha halys* ont été faite dans un piège sur ce secteur.**

La présence de punaises diaboliques a également été signalée hors réseau sur une parcelle de pommier du Nord Drôme, peu avant la récolte.

POIRIER

• PUNAISES DIABOLIQUES – *Halyomorpha Halys*

Situation : Les populations de punaises diaboliques de Savoie/Haute-Savoie (premiers signalements le 1^{er} juillet en parcelle de pommiers), se sont fortement développées durant l'été. Les dégâts ont explosé sur de nombreuses parcelles de poiriers de ce secteur jusqu'à impacter la totalité des fruits dans certaines situations. Le 2 septembre, des déformations ont été repérées sur une parcelle de Savoie/Haute-Savoie de Conférence.



Larve de punaise diabolique – photo CASMB



Dégâts de punaises diaboliques sur poires – photo CASMB

• TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA*

Situation : Aucun dégât sur fruit n'a été observé lors d'un comptage proche récolte réalisé sur 2 parcelles le 2 septembre.

Analyse de risque : Des contaminations secondaires peuvent se produire à l'occasion des pluies à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancres sur rameau. **Les conditions de la semaine ne sont pas favorables.**

• STEMPHYLIOSE DU POIRIER – *STEMPHYLIUM VESICARIUM*

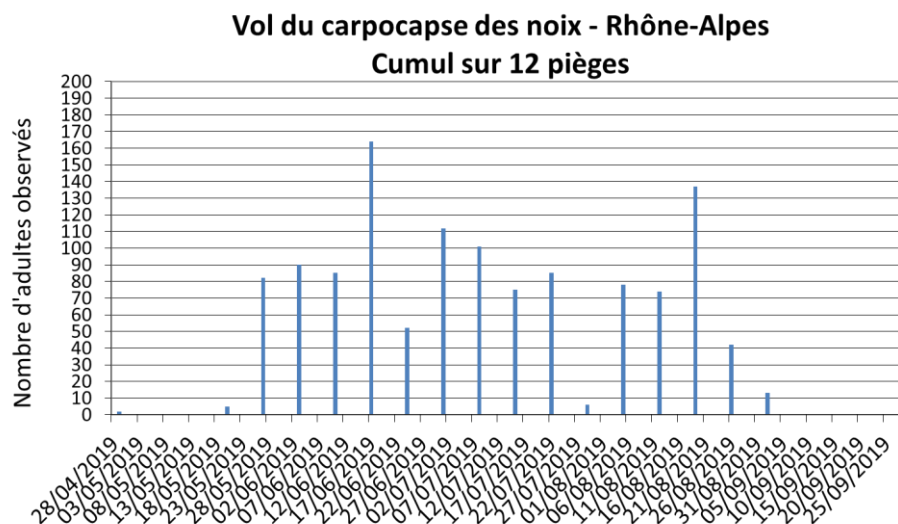
Biologie : Cf. BSV n°18 du 18/06/19

Analyse de risque : Les conditions de la semaine ne sont pas favorables au champignon.

NOYER

• CARPOCAPSE

Situation : Le deuxième vol se termine d'après la courbe de vol.



Analyse de risque et modélisation : Le modèle DGAL/Inoki (Carpocapse des pommes) utilisé sur la station Têche (la station Chatte étant en panne) annonce que 100 % du deuxième vol des adultes, 100 % des pontes de G2 et 96 % des éclosions de G2 ont été atteints au 3 septembre. Il annonce la fin des éclosions de G2 pour le 13 septembre. Il existe toujours un risque d'attaque actuellement. Etant donné les conditions très chaudes connues cet été, le démarrage d'un troisième vol n'est pas exclu à cette période.

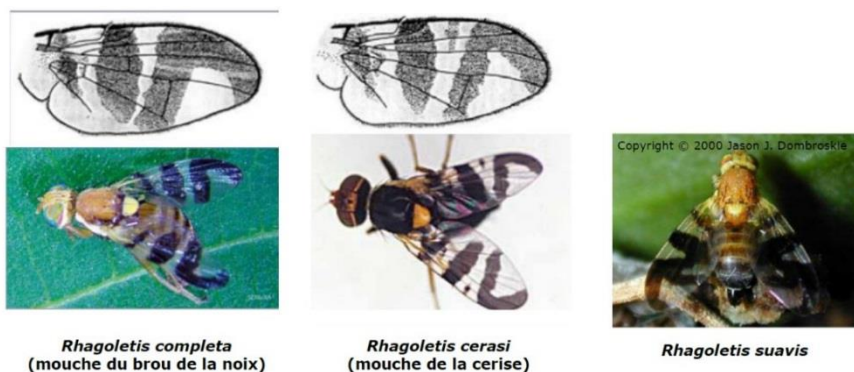


• MOUCHE DU BROU

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L.

Attention à ne pas confondre l'insecte avec d'autres mouches du genre *Rhagoletis*, comme *Rhagoletis cerasi* (mouche de la cerise), *Rhagoletis meigenii* ou bien qu'elle n'ait pas encore été détectée en France : *Rhagoletis suavis*.

En cas de détection de *Rhagoletis suavis*, contactez le SRAL Rhône-Alpes ou le réseau FREDON : cette mouche s'attaque également au noyer et a été signalée en Allemagne en 2013 dans la région de Brandebourg.



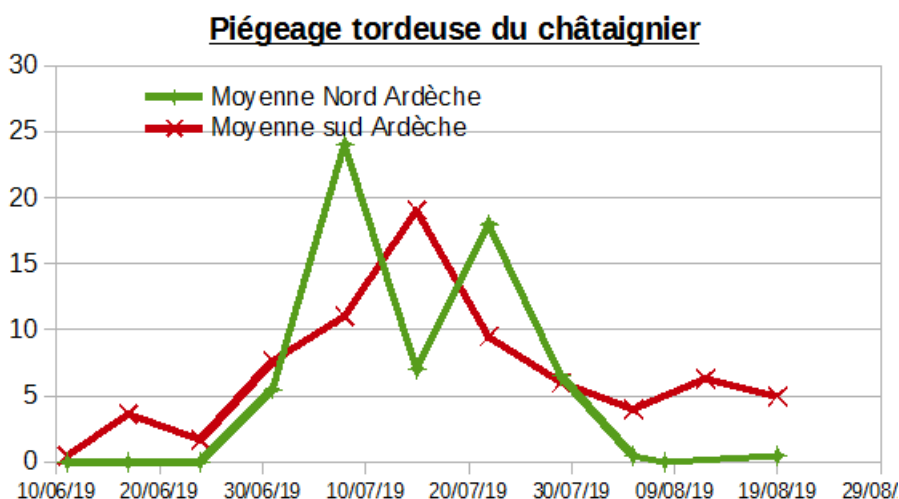
La Mouche du Brou de la Noix fait l'objet d'un suivi de pièges hors réseau. Les résultats du 20 août au 3 septembre montrent :

- une nouvelle commune avec un vol confirmé,
- une autre commune qui commence à capturer.

🌀 CHÂTAIGNIER

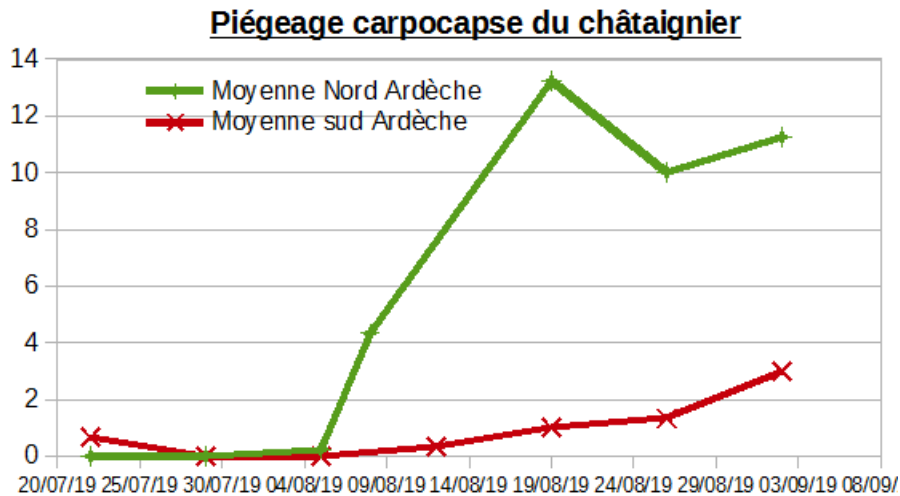
• TORDEUSE DU CHÂTAIGNIER

Le vol de tordeuses est désormais terminé. L'incidence sur les bogues est à ce jour assez faible (0 à 5 % sur les parcelles suivies, contre 30 à 40 % les années précédentes).



• CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Nous sommes actuellement en plein pic de vol avec des captures encore importantes. Le vol est sensiblement plus tardif qu'en année normale. On observe quelques captures en Sud-Ardèche.



• SEPTORIOSE

Présence commençant à être importante sur les parcelles très sensibles (hors parcelles de référence). Risques d'incidence sur la production encore faible à ce jour.

• CYNIPS

Globalement peu à très peu de cynips sont observés sur la plupart des parcelles. La régulation par le *torymus* est efficace. Seules les parcelles comportant des surfaces importantes de Marigoule restent encore très infestées, ainsi que localement quelques variétés très sensibles.

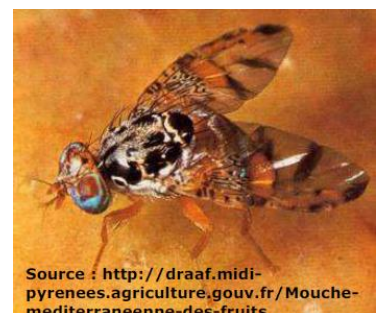
• ENCRE

Hors parcelles de référence BSV, les développements de mortalité due à l'encre sont importants cet été.

🌀 TOUTES ESPÈCES

• MOUCHE MEDITERRANEENNE - CERATITIS CAPITATA

Biologie : Cette mouche très polyphage, qui se développe habituellement dans le sud de la France, peut se déplacer sur de grandes distances, et être rencontrée certaines années dans notre région, si les conditions de températures sont favorables (climat chaud et sec). Les femelles pondent leurs œufs sous l'épiderme des fruits par paquets. Les œufs éclosent 2 à 4 jours après pour des températures chaudes et 16-18 jours pour des températures fraîches. Le cycle larvaire dure 1 à 2 semaines. A maturité, les larves quittent les fruits et se nymphosent dans le sol. Les adultes émergent une à plusieurs semaines après selon les températures. A noter : le climat de Rhône-Alpes ne permet pas à la mouche d'hiverner d'une année sur l'autre.



Situation : L'insecte n'a pas été observé dans le piège suivi sur pommier en Moyenne Vallée du Rhône le 2 septembre.

Analyse de risque : Les conditions climatiques connues cette saison sont favorables à l'insecte. Soyez vigilants.

• METCALFA PRUINOSA

Situation : La présence de l'insecte n'a pas été signalée le 2 septembre.

Analyse de risque : les conditions chaudes et sèches sont favorables au développement de l'insecte. Les larves occasionnent des dégâts par la sécrétion de miellat entraînant le développement de fumagine. A surveiller pendant l'été. Voir photo de larves dans BSV n°23 du 20/08/2019.



Adultes de *metcalfa pruinosa* - photo FREDON AURA

• AMBROISIE

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Actuellement, l'ambroisie est en début de floraison.

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La présence importante d'ambroisie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes.

⇒ **Pour plus d'informations, lire la Note nationale BSV Ambroisie de juillet 2019 disponible sur ce lien https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_bsv2019.pdf**



Ambroisie en floraison –
Photo FREDON 26



Prophylaxie : il est important de réaliser des observations et d'éliminer la plante avant la période de floraison qui a lieu en fin d'été :

- Par l'arrachage (avec port de gants)
- Par fauchage avant la floraison
- En empêchant son installation par végétalisation par des plantes non allergisantes.



Signalement : la majorité des communes sont dotées de référents qui centralisent les signalements de présence de la plante. Pour participer à la lutte, vous pouvez transmettre la localisation de la plante repérée par le biais de l'application mobile à télécharger sur Smartphone « **Signalement-ambroisie** », ou bien envoyer un email à l'adresse : contact@signalement-ambroisie.fr

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile BOIS – cecile.bois@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Manuela DAGBA – manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Cooptain, Coopérative du Pilat, Naturapro, Ets Payre, Exploitation Patrice SAUSSAC, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Lorifruit, Valsoleil, Inovappro, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites St Priest, Drôme, Ardèche, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

